

traordinaires qui ont été l'objet de votre attention, une solution plus satisfaisante dans un système, qui donne une plus haute idée de la sagesse et de la bonté de la Providence, montre une harmonie plus marquée entre les lois du monde naturel et celles du monde surnaturel, relève davantage la dignité de l'homme, et soit plus propre à maintenir des idées favorables au bien de la société. En attendant cette solution, je tiens à celle que conformément à la doctrine catholique, je viens de présenter.

C'est la foi à l'empire de la mère de Dieu sur les sociétés qui a amené les témoignages solennels de confiance en sa protection que j'ai rappelés, et auxquels elle a répondu par une assistance si visible et si merveilleuse. Le pèlerinage qui vient d'être fait à Lourdes, et les autres démonstrations que la France a vues se faire en l'honneur de Marie obtiendront-ils le salut de ce pays sur lequel gronde si fortement encore l'orage de la révolution ? Avec le chef de l'Eglise nous pouvons l'espérer, du moins après quelque châtiment expiatoire, mais passager. Qui en jetant les yeux sur cette terre de nos ancêtres, que tant de partis déchirent, peut y voir dans la sphère purement humaine, un pronostic d'ordre, d'union et de paix ?—Pour moi, je n'en trouve point d'autre que la bienveillance de Marie, exprimée surtout par son apparition à Lourdes. Les prières qu'on lui a adressées me paraissent avoir plus d'importance pour les destinées de cette nation que les débats de ses assemblées, et le personnage le plus influent sur le sort futur de la France est peut-être Bernadette, la favorite de la Reine du ciel, la priant dans son humble retraite de réaliser les espérances qu'elle a fait naître pour le salut de sa patrie.

XVI.

Et notre pays, à nous-mêmes, a-t-il à réclamer pour son avenir l'intervention de Marie en sa faveur ? Oui, je ne dis pas, pour qu'il reconvre, mais pour qu'il conserve sa foi, principe de la paix dont il a joui, de la gloire morale qu'il possède.